

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. RIMOUSKI-NEIGETTE  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE ST-FABIEN

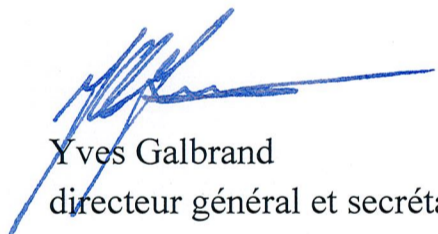
### AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est par les présentes, donné par le soussigné directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de St-Fabien.

**QUE** lors d'une session régulière des membres du conseil municipal qui sera tenue le mardi 9 octobre 2018 à 20 heures, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure présentée qui a pour but de permettre l'agrandissement de la résidence située au 129 Chemin de la Mer Ouest. Ce qui implique l'agrandissement constituerait un pourcentage de 29.49% alors que la réglementation permet un maximum de 25%.

L'autre aspect de la demande concerne l'implantation, car avec l'agrandissement projeté, le bâtiment se retrouverait à environ 6.5 mètres alors que la réglementation exige une marge de recul arrière minimale de 10 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande au cours de cette session.

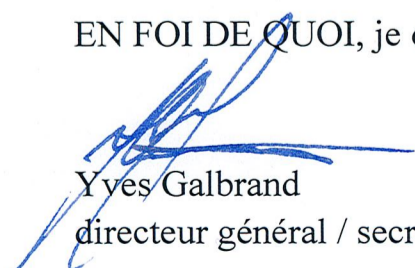


Yves Galbrand  
directeur général et secrétaire-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, directeur général et secrétaire-trésorier certifie avoir affiché ledit avis le 11<sup>ème</sup> jour de septembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 11<sup>ème</sup> jour de septembre 2018



Yves Galbrand  
directeur général / secrétaire-trésorier